



DEMANDE DE CERTIFICATION POUR FILLERS POUR MELANGES HYDROCARBONES DANS LA CONSTRUCTION ROUTIERE



**CETTE DEMANDE DE CERTIFICATION TIENT LIEU DE CONTRAT POUR
LA CERTIFICATION DANS LE CADRE DU MARQUAGE CE**

Pour en savoir plus sur le remplissage de ce formulaire, visitez www.copro.eu/fr/howto.

LE SOUSSIGNE,

Nom :

Prénom :

Qualité :

REPRESENTANT LEGAL DE LA SOCIETE AYANT SON SIEGE SOCIAL :

Dénomination de la Société :

Rue / n° :

Code postal / Commune :

Pays :

Tél. :

E-mail :

Numéro d'entreprise (TVA) :

Numéro de compte :

DEMANDE DE CERTIFICATION POUR LES FILLERS POUR MELANGES HYDROCARBONES DE L'UNITE DE PRODUCTION SUIVANTE :

Dénomination de la Société :

Rue / n° :

Code postal / Commune :

Pays :

Tél. :

E-mail :

Numéro d'entreprise (TVA) :

E-mail - facturation électronique :

E-mails - rapports d'inspection :

LES FILLERS POUR MELANGES HYDROCARBONES QUI FONT L'OBJET D'AU MOINS D'UN DES NORMES SUIVANTES :

NBN EN 13043*

CI-JOINT LE PROJET DE MANUEL FPC (seulement dans le cas d'une première demande).

RESPONSABLE FPC

| | |
|----------|--|
| Nom : | |
| Prénom : | |
| Tél. : | |
| E-mail : | |

ACTIVITÉS SOUS-TRAITÉES
(p.ex. essais de laboratoire, étalonnage, entretien, gestion du personnel, formation, ...)

| |
|--|
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |

SYSTÈME DE GESTION

| | |
|------------------------------------------------------------------------------|--|
| Est-ce que le manuel FPC est utilisé pour différentes unités de production ? | |
|------------------------------------------------------------------------------|--|

| |
|-------------------------------------------------|
| Si oui, quelles sont ces unités de production ? |
|-------------------------------------------------|

| |
|--|
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |

CONSULTANCE

| | |
|-------------------------------------------------------|--|
| Est-ce qu'il est fait appel à un consultant externe ? | |
|-------------------------------------------------------|--|

| |
|-------------------|
| Si oui, par qui ? |
|-------------------|

| |
|--|
| |
| |
| |
| |
| |

DECLARATION D'ENGAGEMENT

Le soussigné déclare :

1. que toutes les données précitées sont exactes et que toutes modifications y afférentes seront immédiatement signalées à COPRO par écrit ;
2. avoir pris connaissance du Règlement de certification dans le cadre du marquage CE, système AVCP 2+ *dans le secteur des fillers pour mélanges hydrocarbonés, R/CE 2+ * ;
3. s'engager à se soumettre à toutes les dispositions réglementaires susmentionnées ;
4. qu'il prendra toutes les mesures afin de garantir en continu la conformité de chaque produit livré sous le marquage CE ;
5. ne pas avoir introduit de demande auprès d'un autre organisme notifié ;
6. que le service demandé dans le cadre de la présente est presté au profit du siège social ;
7. que les données susmentionnées peuvent être utilisées pour l'identification sur les sites internet de COPRO. Plus d'informations sur l'utilisation des données peuvent être obtenues via www.copro.eu/fr/privacy ;
8. avoir pris connaissance et accepter les Conditions Générales de Vente de COPRO. Celles-ci peuvent-être consultées sur www.copro.eu/conditionsdevente.

* La dernière édition des documents auxquels il est fait référence ici est d'application, y compris les éventuels amendements et errata.

Etabli en DOUBLE EXEMPLAIRE à :

Date ** :

Signature *** :

DECLARATION DE RECEVABILITE

Le soussigné, représentant légal de COPRO asbl, organisme impartial de contrôle de produits de la construction, déclare recevable cette demande formelle pour la certification dans le cadre du marquage CE concernant les fillers pour mélanges hydrocarbonés et vous attribue le numéro d'identification suivant :

Etabli en DOUBLE EXEMPLAIRE à :

Date ** :

Pour COPRO, le CEO :

Signature *** :

Zellik

ir. Dirk Van Loo

Les polices d'assurance suivantes, ZCN600023117 et 2LO/03/99.505.177, ont été souscrites respectivement auprès d'ALLIANZ BENELUX SA (n° 0403.258.197) et d'AG INSURANCE SA (n° 0404.494.849) pour couvrir la responsabilité civile professionnelle.

** A ne pas remplir si la date est également enregistrée et mentionnée dans le cadre d'une signature numérique.

*** Lors de l'impression sur des pages séparées, les pages précédentes doivent être paraphées en bas de la page.